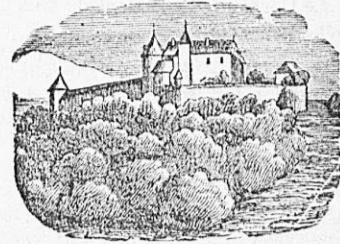




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50

> 6 mois, > 2 50

Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

TÉLÉPHONE

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁴⁵ 10⁴⁰ 2³⁵ 8²⁵ — Bulle, arr. 9³⁰ 1²⁷ 4⁵³ 10⁴⁰

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent. Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.

Réclames : 80 cent. la ligne.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, Grand'rue 20; Fribourg, place de l'Hôtel de Ville, ou à ses succursales.

BULLE, le 1^{er} février 1898.

EN CRÈTE

La situation de ce pays est vraiment navrante; la guerre y a occasionné des maux incalculables.

Les habitations de onze mille familles de la classe agricole ont été incendiées, les arbres abattus et les plantations dévastées.

La désolation règne sur toute l'île et depuis près d'un an tout travail manque. Une partie des Crétois s'est réfugiée dans le royaume de Grèce où la philanthropie de l'Etat et des particuliers s'empresse de les secourir. Les autres errent sur les montagnes, n'ayant pour abri que les cabanes des bergers et les cavernes; beaucoup même vivent en plein air et ne subsistent que des herbes des champs.

Le correspondant du Times de Londres, qui s'est rendu sur les lieux, ne dépeint que très faiblement la position de ces malheureux quand il écrit :

« L'hiver est très rigoureux, les montagnes sont couvertes de neige; les vêtements et la nourriture font défaut. Aux mahométans qui demeurent dans les villes, on envoie régulièrement de la farine, mais les chrétiens de l'intérieur sont dans la plus grande misère et ne reçoivent aucun secours. »

C'est pour ces êtres abandonnés qu'un comité s'est formé en Crète et vient de lancer en Europe et en Amérique un appel duquel nous détachons ces paroles touchantes :

« Mères ! Envoyez-nous ce que vous auriez de trop, des vêtements de vos enfants, pour couvrir les membres de nos petits enfants engourdis par le froid. Leurs mères à demi mortes adresseront au Très-Haut de ferventes prières pour qu'il accorde à vos chers

enfants bien portants une longue vie et aux malades un prompt rétablissement.

» Pères ! Privez pour quelques jours vos familles de tout ce qui ne leur est pas absolument nécessaire et envoyez nous ce que vous en aurez économisé. Les bénédictions de ceux qui ont faim et des malades amèneront l'abondance dans vos maisons et feront prospérer vos affaires.

» Prélats et prêtres de tout grade ! Prêchez encore une fois à vos troupeaux la parole du Seigneur en faveur des Crétois affligés de tant de maux ! Dites-leur que, bénissant leurs bienfaiteurs, nous distribuerons nous-mêmes aux malheureux tout don qui nous serait envoyé pour eux.

» Chrétiens de toute Eglise et de tout dogme ! Envoyez-nous tout ce que vous voudrez, soit directement, soit par les commissions qui vont se former. »

On peut envoyer les dons en toute sûreté à MM. Marinos et Vallianos, à Marseille, ou à Mgr l'évêque Cydonias, à La Canée (Crète).

Que cet appel de nos frères catholiques soit aussi entendu dans le canton de Fribourg !

CONFÉDÉRATION SUISSE

Diplomatie. — M. Camille Barrère, ambassadeur de France, a présenté hier matin au président de la Confédération, M. Ruffy, et au vice-président, M. Muller, ses lettres de rappel.

Après l'échange de quelques paroles, l'ambassadeur s'est retiré.

A 12^{1/2} heures, le Conseil fédéral a offert à M. Barrère, au Bernerhof, un déjeuner-dîatoire. Y assistaient : les membres du Conseil fédéral, le personnel de l'ambassade de France, le chancelier, le vice-chancelier et le procureur général de la Confédération.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 28

LA SACRIFIÉE

PAR ÉDOUARD ROD

L'abbé secona la tête : — Je ne comprends pas bien, fit-il, ce que vous attendez de moi, si vous repoussez Dieu... Mais la conscience a des contradictions, et vous rendez un bel hommage à l'Eglise dont vous êtes sorti... Parlez, je vous écoute...

— Monsieur l'abbé, j'ai commis un crime... Sa figure ne bougea pas : on eût dit qu'il s'attendait à cet aveu. Et je lui répétai mon histoire, telle que je l'avais contée à Viry, telle que je me l'étais tant de fois racontée à moi-même, avec une entière franchise, sans rien cacher de ce qui pouvait aggraver ma faute, et non plus ce qui l'excusait peut-être. Pour la seconde fois, ma confession fut complète; elle était aussi plus facile que je ne l'aurais cru.

Le prêtre ne m'interrompit pas, ne me posa pas une question. Quand j'eus fini, il resta un instant muet, et, sans hésitation, d'une voix sûre, prononça :

— Mon frère, vous êtes un grand coupable... J'attendais ces paroles, sûr qu'elles tomberaient de sa bouche, sûr qu'il n'en viendrait pas d'autres; je les attendais dans les affres du condamné qu'une suite de témoignages ont accablé de preuves, qui lit son arrêt dans les yeux de ses juges et qui, pourtant, jusqu'à ce que leurs lèvres l'aient prononcé, espère encore contre l'évidence. Pourtant, quand elles furent tombées sur moi, au lieu de m'anéantir dans un désespoir plus profond, il me sembla que j'étais soulagé. Enfin, c'était fini ! Je savais ce que je voulais savoir. Je trouvais une voix d'accord avec la voix secrète de ma conscience, la

certitude succédait aux angoisses de ma raison affolée, et, n'ayant plus rien à espérer, je n'avais plus rien à craindre. Je craignais encore pourtant, et je ne pus que murmurer :

— Ah ! parlez-moi ! Dites-moi ce que vous pensez !... L'abbé Borrant, cependant, réfléchissait. J'osai le regarder. Ses yeux ne se fixaient pas sur moi. Ils erraient dans le vide, à la fois chercheurs et doux, n'exprimant nulle colère, nulle indignation, limpides comme si rien ne pouvait troubler leur sérénité.

— Oui, vous êtes coupable, reprit-il lentement, et votre faute vient surtout d'avoir eu trop de confiance en vos propres lumières et en votre force... Vous êtes coupable dès le premier jour où vous avez ouvert votre cœur à une pensée d'adultère...

Je protestai du geste. Il ne me laissa pas parler : — Oh ! elle était déguisée, je le sais bien, elle se cachait sous le voile de la pitié, de la sympathie, de l'amitié... Elle existait pourtant, puisqu'elle a grandi, puisqu'elle vous a entraîné là où elle a voulu; et votre premier tort a été de ne pas le reconnaître, de ne pas vous méfier de vous... Vous l'avez reconnu plus tard : la faute est dans la pensée plus que dans l'acte, et combien il avait raison, celui qui a dit :

« Lorsque vous convoitez la femme du prochain, vous avez déjà commis l'adultère dans votre cœur ! » Mais vous ne pensiez pas à lui; vous croyez en vous-même !... Et c'est ainsi que vous vous êtes perdu, parce que vous avez voulu vous placer au-dessus des lois éternelles, des lois simples, de celles qui n'admettent ni discussion ni atténuation, et que le Décalogue a si lumineusement résumées en commandement : Tu ne tueras point. Ce n'est pas à nous de discuter cet ordre : il ne faut pas tuer, voilà tout. La vie appartient à Dieu seul : il n'y a aucun motif, aucun, qui puisse nous excuser de la lui voler, ne fût-ce que d'une demi-seconde... Mais vous aviez cessé d'écouter sa grande voix, vous vous enfonciez dans votre orgueil, dans votre erreur... Vous raisonnez, et vous ne vous apercevez pas que vos sophismes étaient d'ac-

Tir fédéral. — Le comité d'organisation du tir fédéral a adopté vendredi soir les plans et règlements de tir, qui, dès qu'ils auront été approuvés par le comité central de la Société suisse des carabiniers, seront publiés, sous forme de brochure ayant pour complément des planches avec représentation des cibles et des prix, ainsi qu'un programme succinct de la fête et, si possible, l'indication des facilités que les Compagnies voudront bien accorder aux tireurs. Il serait désirable que, comme cela a été fait ailleurs, on accordât aux tireurs, porteurs de leur carte de légitimation, la validité de leurs billets de simple course pour le retour, et cela pour toute la durée de la fête.

Le plan et le règlement de tir ont été adoptés à l'unanimité, après quelques observations ne portant que sur des détails.

Ecole polytechnique. — Le Conseil fédéral a nommé M. Paul Seippel, de Gingins (Vaud), à Genève, professeur de littérature et de langue française à l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich, chaire occupée avant lui par Challemel-Lacour, puis par Eugène Rambert et enfin par Théophile Droz. Ce choix fait honneur au penseur distingué qui a écrit *Terres lointaines*, mais il faut surtout en féliciter le Polytechnicum et les étudiants, ajoute avec raison le *Journal de Genève*.

Billets de banque. — Le dernier rapport de l'Inspectorat fédéral des banques constate que l'augmentation croissante des billets de banque a fait émigrer les espèces, sans parler de l'exode due au commerce des écus. Il faut, dit le rapport, chercher sans retard un remède, et ce remède c'est, selon lui, la centralisation de l'émission des billets, la création, en d'autres termes, d'une banque centrale d'émission. Par ce moyen seulement, on arrivera à régler d'une façon normale et satisfaisante la circulation métallique et celle des billets.

Exposition universelle de 1900. — L'arrêté fédéral du 15 décembre 1897 concernant la participation de la Suisse à l'Exposition universelle de 1900 prévoit la nomination d'une commission centrale désignée par le choix des différentes branches de la production nationale qui participeront à l'exposition.

cord avec votre cœur... Vous les attribuez à votre conscience, ils ne venaient que de votre passion... Des dialecticiens trouveraient sans doute à atténuer votre crime; des gens du monde sauraient peut-être vous disculper ou même vous absoudre... Moi, je ne puis que vous condamner...

Il ajouta encore en hésitant un peu, comme si sa charité d'homme imposait cette concession à sa sévérité de prêtre :

— Si quelque chose diminue votre faute, c'est votre remords... Et cela n'est point assez !... J'aurais peine à décrire l'impression que me produisaient ces paroles. Elles s'imposaient à moi comme l'Absolu. J'aurais voulu me défendre maintenant, et je ne trouvais pas un mot à dire. Quelques phrases avaient suffi à réduire en poussière les arguments où je m'étais complu et que je n'aurais plus su formuler, même en pensée. Mes yeux s'ouvraient enfin — devant quel abîme !... Pourtant, une espérance luisait dans mes ténèbres : celui qui voyait si clairement le mal devait connaître le remède. Et je m'écriai, ou plutôt je gémis :

— Ah ! que faut-il faire ? que faut-il faire ?... L'abbé me répondit, de sa voix toujours ferme :

— Je ne puis vous parler comme je le ferais à un chrétien, puisque vous ne croyez pas... Ce n'est pas un prêtre que vous vous êtes adressé ; je n'ai pas à vous dire comment le prêtre essayerait de vous réconcilier avec Dieu... Mais la morale éternelle, qui existe pour les impies comme pour les croyants, fixe aux uns comme aux autres les conditions du pardon... Je ne puis vous dire qu'une chose : il vous faut expier.

— Je suis prêt à toutes les souffrances... Mais là encore, ma conscience ne me dit plus rien... J'ai vu mon crime, je ne vois pas comment je pourrais l'expier... Faut-il me livrer à la justice ?... Oh ! cela me serait facile !...

L'abbé Borrant réfléchit un instant. Comme je venais de le lui dire, j'étais prêt à tout : un signe de lui, et je courais me dénoncer.

— Non, me dit-il... Ce n'est point la justice des hommes que vous avez offensée : imparfaite comme elle est, apte au

Grand'rue 20.

antillons des meilleures **café de Berne** fabrique, Bleienbach.

asse sur les cafés.

bon goût, fr. 5.60; 5 kg. café extra fin et 5 kg. café jaune, grosses fèves, véritable perlé, extra fin, coques douces, sèches (quatre kg. magnif. pruneaux, dorés, fr. 5.20; 10 kg. quartiers de café, fr. 7.60; 10 kg. marmite, 16 litres véritable Malaga

AGER, Boswyl, GER, au Bon-Marché, Apperswit.

vendre :

un joli petit potager, en

agence Haasenstein & Vogler,

vendre :

4 trous, avec marmite, chez

on-Blanche, Bulle.

ENDRE

foin et regain première

mer sur place. S'adresser à

entrepreneur, à Bulle.

on vacher,

der le bétail et muni de bon-

demande.

agence de publicité Haasen-

Bulle.

des Vosges.

Le modèle ci-dessous.

Infailibles

contre toux,

rhumus,

catarrhes,

bronchites, etc.

— En vente partout :

PASCHE, fabricants,

VE (Eaux-Vives).

louer :

t, chez Auguste Dupont, à

gares.

e. fr. 2.45. — 200 Flora-Bré-

100 Roses des Alpes, extra

— 125 véritables Brissago.

Régalos de 5 c., fr. 2.35.

c., fr. 2.95. — 100 Palma-

fr. 3.55. — 100 Sumatra

— 100 Sedles Manilla de

A chaque envoi, une jolie

Winiger, Boswyl (Arg.).

demande

de chambre sachant ser-

un hôtel de campagne.

agence Haasenstein & Vogler

de immédiatement

faire une chambre et un bu-

agence de publicité Haasen-

Bulle.

la toux!

certificats prouvent la

excellente qualité des

pectoraux Kaiser,

rapide et certain de la

nt, le catarrhe et l'engor-

gnet de 30 et 50 cent. chez

, Bulle; E. DAVID, pharm.,

, pharm., Estavayer.



LA GRUYERE

Le Conseil fédéral vient de nommer cette commission.

Zurich. — Mardi dernier, le premier hanneton de 1898 a fait son apparition à Zurich. On l'a apporté à un journal zuricois avec, attaché à sa carapace, le billet suivant : « Destiné à être un Markäfer (nom allemand du hanneton), je suis, contrevenant à toutes les lois de la nature, venu au monde le 25 janvier. Je suis exposé à toutes les infortunes dont souffrent ceux qui devancent leur époque. Je ne trouve pas une feuille verte, point de bon et chaud soleil, pas même une compagne. J'espère que dans ma triste et douloureuse existence je rencontrerai au moins la compassion des bonnes âmes. Signé : le Januarkäfer. »

Berne. — A propos de la condamnation de Jordy, ex-directeur de l'asile de jeunes filles de Kehrsatz, on écrit à la *Revue* :

Pour les moindres fautes, les malheureuses se voyaient infliger des punitions qui étaient de vraies tortures et que le directeur s'était ingénié, avec une virtuosité révoltante, à rendre aussi variées et aussi dures que possible. Une des plus usitées consistait dans les bains ou des douches d'eau glacée qu'il faisait prendre à ses victimes avant qu'elles aillent se coucher; la privation de nourriture était également un de ses moyens favoris et l'une des jeunes filles a dit être restée jusqu'à cinq jours sans manger. Il y avait en outre le séjour prolongé dans la cave, la camisole de force appliquée pendant un jour, deux jours, jusqu'à huit jours de suite! Et tout cela n'est rien encore à côté des instruments de martyre qui étaient appliqués presque journellement et qui rappellent absolument les sinistres appareils de torture du moyen âge.

C'étaient la lourde chaîne reliant les deux pieds et permettant à peine de marcher, une autre chaîne à laquelle était attaché un énorme boulet, le bâillon du moyen âge, que nos pères appelaient la « poire à angoisse », forçant la victime à maintenir la bouche ouverte pendant des heures, le fouet à quatre lanières avec lequel on cinglait les martyres ligottées et étendues sur le chevalet d'exécution... Cette brute humaine s'est également rendue coupable d'attentat à la pudeur et le jury a pu constater dans un cas précis le viol.

Le maximum de la peine qui pouvait être infligée était de six ans de maison de force; la cour a condamné Jordy à cinq ans. De l'avis de beaucoup, il aurait mérité six ans et davantage encore. Mais n'importe. Ce qui est inexplicable, ce qui est infâme, c'est que des actes aussi inouïs aient pu se commettre pendant des années dans un établissement de l'Etat sans que les autorités aient été avisées; que des maîtresses aient été les témoins de toutes ces tortures, que tout un personnel y ait assisté chaque jour et que personne n'ait eu le courage d'élever la voix dans le public, de sorte que ces choses se passeraient encore à l'heure qu'il est si un hasard n'avait fait tomber, il y a quelques mois, une lettre dénonciatrice aux mains de la rédaction d'un journal.

Lucerne. — La cour d'appel a confirmé le jugement de première instance condamnant la femme Ineschen aux travaux forcés à perpétuité, pour meurtre de ses enfants.

Soleure. — Il y a quelque temps, on relevait sur la voie, près de Bettlach, le cadavre d'un homme

plus à prononcer dans les cas ordinaires où s'applique la loi brutale du talion, elle ne comprendrait pas votre faute... Vous feriez pitié à vos juges, capables peut-être des mêmes erreurs que vous; à vos jurés vous acquitteraient; et leur verdict ne suffirait pas à vous rendre la paix; car je vous crois profondément sincère et, maintenant, sévère envers vous-même... Cherchez donc à être votre propre justicier!...

— Mon propre justicier!... répétai-je. Certes, je vois bien que je suis coupable. Je me condamne. Mais à quelle peine? Voilà ce que je ne peux savoir.

— La peine, nous la trouverons... Mais comme elle sera volontaire, voudrez-vous l'accepter?... Nous verrons... Votre acte avait un mobile, vous poursuiviez un but, n'est-ce pas?... Inquiet, j'hésitais à répondre; l'abbé répéta, d'une voix plus sévère :

— N'est-ce pas? J'acquiesçai d'un signe.

— Ce but, reprit-il, vous l'avez atteint. Aujourd'hui, vous jouissez des effets de votre crime... Ne comprenez-vous pas? Je commençais à comprendre, en effet, et une révolte se couait tout mon être.

— Je devine ce que vous allez me dire, monsieur l'abbé! m'écriai-je : c'est pour ma femme que j'ai tué, pour l'avoir, vivre avec elle : donc il me faut la quitter?... — Vous l'avez dit vous-même : donc vous sentez que c'est la réponse d'En-Haut.

— Eh bien! non!... Cela, je ne le peux pas!... Je veux bien souffrir, je veux bien mourir... mais un tel sacrifice, jamais, jamais!...

Le regard que l'abbé dirigeait sur moi devint dur, presque cruel.

— Alors, dit-il échelement, à quoi sert votre repentir?... — Ce n'est pas à moi que je songe, non, je vous assure... Mais elle!... Quoi donc?... Elle qui n'a pas une mauvaise pensée à se reprocher, elle qui a déjà tant souffert de sa pauvre vie, elle à qui j'ai cru rendre le bonheur, elle, l'innocente,

qui avait été écrasé par un train. Sur certains indices, on décréta que c'était le corps d'un nommé F. Ebi, de Pieterlen, qui se serait suicidé. On l'inhuma après avoir établi, naturellement, les pièces d'état civil nécessaires au nom d'Ebi. Mais voici que ledit Ebi, actuellement en traitement à l'hôpital de l'île, à Berne, apprenant ce qui se passait, adressa aux autorités une réclamation. Il déclare que non seulement il n'est pas mort, mais qu'il n'a jamais eu la moindre intention de s'ôter la vie.

A la suite de cette réclamation, il a fallu exhumer le corps que l'on avait pris pour celui d'Ebi, et l'on a fini par constater non sans peine, mais d'une façon positive cette fois, que c'était celui d'un nommé S. Sämpfi, habitant Granges.

Quant à Ebi, il est persuadé que l'aventure lui portera bonheur et prolongera son existence de quelques bonnes années.

St-Gall. — M. Epli, ancien ministre de la Confédération suisse à Vienne, récemment décédé, a légué par ses dispositions de dernière volonté une somme de 400,000 fr. au total pour des œuvres de bienfaisance, scientifiques ou artistiques.

Vaud. — Dans la nuit du 4 au 5 novembre dernier, un certain nombre de « Charles », de Savigny, étaient, au café Décombaz, par un souper, leur saint patronymique. On but naturellement, et l'on but trop, ainsi que trop souvent. Vers trois heures du matin, une querelle s'éleva entre deux des « Charles », C. Cornut et Charles Cordey. C. Cornut ayant voulu prendre C. Cordey par le cou, fut mis à la porte par un troisième Charles, C. Hostettler. Un peu plus tard, C. Cordey, sortant à son tour et trouvant C. Cornut devant la maison, se livra sur lui à des voies de fait, — gifles et coups de pieds chaussés de pantoufles. Le lendemain au matin, C. Cornut fut aperçu couché dans un cuvier de la maison Décombaz, puis, à midi, assis sur un banc dans un état d'inconscience complète, devant la même maison.

Ramené chez lui en char, puis transféré à l'hôpital cantonal, C. Cornut y mourut le 6 novembre. Sa mort parut avoir été causée par un contre-coup violent plutôt que par des coups assésés directement. Néanmoins, C. Cordey a été recherché par la justice, et il a comparu devant le tribunal criminel du district, à Cully, comme accusé de s'être livré volontairement, mais sans intention de tuer, à des voies de fait ayant occasionné la mort, voies de fait de nature telle que, dans le cours ordinaire des choses, il n'était pas probable que la mort dût en résulter. 24 témoins, dont 12 Charles, sont assignés.

Le tribunal criminel de Lavaux a condamné l'inculpé à 10 mois d'emprisonnement et aux frais.

Valais. — Hier, le village de Randogne a été littéralement rasé par un incendie; il ne reste plus que des décombres fumants. Le feu, éteint par un fehn violent, a accompli son œuvre en moins d'une heure. Presque rien n'a pu être sauvé; 150 granges et habitations ont été consumées. On assure qu'un homme et deux enfants, ainsi qu'une vingtaine de pièces de bétail sont restés dans les flammes.

Neuchâtel. — Le Conseil d'Etat se prononce pour le rejet pur et simple de la motion Hochstrasser. L'adoption de cette motion pourrait, selon lui, devenir une cause de discorde entre confédérés et

expierait avec moi, pour moi, comme moi, mon crime qu'elle ignore!... Elle souffrirait pour le mal que j'ai fait, plus que moi peut-être... Et vous appelez cela la justice!...

L'abbé parut remué...

— Hélas! dit-il plus doucement, c'est la fatalité du péché — c'est quelquefois son plus lourd châtiment — qu'il traîne après lui une longue suite d'effets où les coupables et les innocents souffrent ensemble... Dieu l'a dit : les enfants expient les fautes de leurs pères... Nous ne pouvons attenter à la Loi sans ébranler du coup tout le groupe humain et moral dont nous sommes... Si vous croyiez, vous sauriez qu'il n'y a là rien d'injuste, puisque nous sommes tous solidaires de la même faute originelle : il n'y a pas d'innocents!...

— Oh! m'écriai-je, je reconnais bien la barbarie de votre religion qui, déplaçant les responsabilités, fait peser sur les créatures le poids de l'erreur du Créateur!... Allez! je sais dans quel ascétisme contre nature vous avez puisé cette loi monstrueuse!... Et je n'y crois pas, je n'y peux pas croire... Gardez votre dogme sanglant qui justifie les peines imméritées; gardez-le, — moi, je n'en veux pas, je le repousse de mes dernières forces!...

La voix tranquille et sûre de l'abbé me répondit :

— Vous ne croyez pas en Dieu, et cependant, quand l'heure de la crise a sonné, vous avez senti sa main sur vous et vous vous êtes adressé au plus humble de ses ministres... Vous ne croyez ni au bien ni au mal, et cependant, à peine tombé dans les filets du mal, vous avez senti votre esclavage... De même, vous sentirez bientôt la vérité profonde de cette loi que vous invectivez à cette heure, car ce n'est qu'en pliant sous elle que vous retrouverez la paix...

Bien plus que les paroles du prêtre, sa voix, son geste, son attitude agissaient sur moi. Evidemment, ni ma confession, ni ma révolte, ni le désarroi intérieur que trahissait la violence de mes propos, ne le troublait. L'orage de mon cœur se brisait contre la solidité de sa foi. Rien de ce que je venais de lui dire ne lui semblait difficile ou complexe. Bonne ou

entraînerait différentes autres modifications de droit constitutionnel. Il ne faudrait rien faire dans ce sens aussi longtemps que le peuple n'en manifeste pas la volonté d'une façon sérieuse et décisive.

— Une imprudence a causé la mort de celle qui en a été victime, une servante nommée Emma Auten, âgée de 30 ans, et en service chez des personnes habitant rue des Terreaux.

En se couchant, mercredi soir, elle a dû fermer la bascule de son poêle sans s'assurer qu'il n'y eut plus de feu. Il s'ensuivit des dégagements de gaz qui l'asphyxièrent. Ne la voyant pas paraître, le jeudi matin, on ouvrit la porte de sa chambre, mais la mort avait déjà fait son œuvre.

ÉTRANGER

France. — Un incendie s'est déclaré, mercredi, dans la fabrique de carton-pâte de MM. Krantz frères, 52, rue de Flandres, à Paris, et s'est rapidement propagé dans d'autres établissements industriels voisins, menaçant de gagner toutes les maisons construites sur un vaste quadrilatère, délimité par la rue de Flandre, le canal de l'Oarcq et la rue de Rouen.

Toute la partie du quadrilatère occupée par des chantiers, fabriques et remises, a été la proie des flammes.

— Un ancien inspecteur de la sûreté, nommé Redeau, a été arrêté pour avoir assassiné, au mois de novembre dernier, une femme de mœurs légères nommée Marie Rigot. Redeau nie être l'auteur de cet assassinat, mais il avoue avoir tué en 1883 une femme de mœurs légères du nom de Marie Jouin.

— M. Emile Richebourg laisse, par son testament, à la Société des gens de lettres, le capital nécessaire à la fondation d'un prix qui portera son nom et qui devra être attribué chaque année à un romancier populaire.

Belgique. — Le 19 janvier de chaque année, selon une très ancienne coutume, les femmes mariées de Bruxelles, après souper, déshabillent leurs maris et les mettent au lit, et le lendemain les maris font un cadeau à leur chère moitié. Le *Petit-Bleu* explique ce curieux usage en racontant que, quand les guerriers du Brabant qui avaient échappé au cimetière des Sarrasins, aux maladies et aux misères de la première croisade, revinrent à l'improviste à Bruxelles, sous la conduite de Godefroy de Louvain, le 19 janvier 1101, à la grande joie de leurs femmes, celles-ci leur laissèrent à peine le temps de souper et les portèrent elles-mêmes au lit. Telle serait la véritable origine de ce curieux usage.

Espagne. — L'*Imparcial* dit qu'étant donnée la tournure que prennent les choses, une guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis doit être considérée comme à peu près inévitable. Tous les arsenaux maritimes reçoivent l'ordre de hâter les réparations des navires de guerre.

Allemagne. — Un astronome de Hambourg prétend avoir découvert une autre lune séparée de la terre par une distance double de celle de notre vieille lune. Le nouveau satellite fera son apparition le 30 juillet prochain.

mauvaise, il avait une réponse à tout, parce que, pour lui, tout était simple, facile et réglé : de la loi qui ordonne à la loi qui punit. Et cette sérénité, sans me convaincre, m'en imposait. Je comprenais qu'il ne servait à rien de me débâter, qu'aucun de mes arguments n'aurait de prise sur ce roc, et que, puisque j'étais venu librement auprès de lui, je n'avais qu'à me soumettre ou à m'en aller.

— Eh bien! lui dis-je, je réfléchirai, je verrai.

Et il me reconduisit gravement, sans me donner la main.

XI

Ce furent alors mes plus douloureuses journées. Aujourd'hui, lors que je me reporte à ces hésitations anpré-me, j'en retrouve à travers les années le frisson d'angoisse, l'effarement, le désarroi. Quelquefois même, revenant sur ce qui s'est passé, je me demande si ce prêtre, dont l'ordre retentissait alors impérieusement en moi, n'a pas achevé de m'égarer. Oui, deux existences sacrifiées, la solitude et le malheur introduits dans deux âmes, le châtiment que je méritais imposé à l'innocente qui devait en souffrir autant et plus que moi, tout cela pour apaiser un remords inutile, cela me semble souvent injuste et cruel. Tant d'hommes auraient accepté paisiblement le fait accompli! Pourquoi donc la chimère qui me rongeaient m'empêchait-elle de l'accepter aussi?

Le passé ne nous appartient plus : qu'importe ce qu'il route dans ses vagues? Aussi, si dans mon isolement sans joie je n'avais fini par trouver une tranquillité d'esprit presque complète, si après le sacrifice qui me laissa pantelant je n'avais senti descendre sur moi la paix d'un pardon régénérateur, si je n'avais appris qu'elle aussi trouva enfin sa paix, je croisais certainement qu'une maladie de la conscience, legs des ardens dévots des ancêtres, aggravée par la consultation du prêtre, m'avait seule conduit à la résolution extrême que je pris à la fin.

(A suivre.)

Russie. — Le tsar Russie prépare un emprunt de 500 millions de roubles.

Serbie. — L'expédition du commandant serbe en recevant au corps des officiers de va essayer, dit-on, au général de l'armée, la organisation complète de cadres supérieurs, ou temps un mécontentement nombreuses mises à

Grande-Bretagne. — produite dans les hauts Coatbridge (Ecosse).

Crète. — On dit qu'il résolu à abandonner de la question crétoise mettre par les puissances candidature du prince général de la Crète.

Cuba. — Les Espagnols ont tué le chef rebelle siné le colonel Ruiz. Les rebelles ont été réz a été tué et son

Chine. — Les Espagnols ont tué le petit détachement qu'il dante a été massacré de Chinois. Douze d

CANTON

Banque de l'Etat. — La Banque de l'Etat a été liquidée hier après midi 1897, qui bouclent Ce bénéfice se répartit pour les intérêts de l'amortissement de l'annuelle à l'Université de dettes serve; 24,947 pour précédente, l'exercice 915,612 fr.

Navigation. — muniqùé l'avis que, naire des eaux, les vice entre Morat et chaque jour la cou départ de Morat à monte toujours, et strictement nécessaire de telle sorte que l'ieurs fois interrom Ça devient inquiète

Société frilbe tiers. — La Société a tenu, mercredi, une assemblée. Elle a élu pour président M. Edouard Baulieu, secrétaire-caissier.

Les gypseurs ont élu pour président, M. Edouard Baulieu, secrétaire-caissier.

Les serruriers ont élu pour président M. Edouard Baulieu, secrétaire-caissier. D'autres groupes ont élu pour président M. Edouard Baulieu, secrétaire-caissier.

On lit dans le *Journal* de Bâle sous la date du 10 courant, que le conseil municipal de Bâle a décidé de faire

Russie. — Le *Times* apprend d'Odessa que la Russie prépare un envoi de 10000 hommes dans l'Extrême Orient.

Serbie. — L'ex-roi Milan vient de prendre possession du commandement en chef de l'armée active serbe en recevant avec un éclat tout particulier le corps des officiers dans la forteresse de Belgrade. Il va essayer, dit-on, avec l'aide du chef de l'état-major général de l'armée, le général Markovitch, une réorganisation complète de l'armée et en particulier des cadres supérieurs où se manifeste depuis quelque temps un mécontentement assez vif à propos de trop nombreuses mises à la retraite.

Grande-Bretagne. — Une explosion s'est produite dans les houillères de Grumpellier, près de Coatbridge (Ecosse). Quatre mineurs ont été tués.

Crète. — On dit que le gouvernement russe paraît résolu à abandonner sa coopération à la solution de la question crétoise, s'il ne réussit pas à faire admettre par les puissances actuellement opposantes la candidature du prince Georges au poste de gouverneur général de la Crète.

Cuba. — Les Espagnols ont attaqué le campement du chef rebelle Arranguez, lequel avait assassiné le colonel Ruiz au mois de décembre dernier. Les rebelles ont été complètement défaits. Arranguez a été tué et son cadavre ramené à la Havane.

Chine. — Les journaux publient une dépêche de Chefou, disant qu'outre un factionnaire allemand, un petit détachement qui allait relever la garde descendante a été massacré à Kiao-Tchéou par une centaine de Chinois. Douze de ces derniers ont été tués.

CANTON DE FRIBOURG

Banque de l'Etat. — Le conseil d'administration de la Banque de l'Etat de Fribourg a arrêté hier après midi les comptes de l'exercice de 1897, qui bouclent par un bénéfice de 913,076 fr. Ce bénéfice se répartit comme suit : 510,105 francs pour les intérêts de l'emprunt 3% ; 73,500 fr. pour l'amortissement de cet emprunt ; 80,000 comme rente annuelle à l'Université ; 143,623 au compte d'amortissement de dettes d'Etat ; 75,841 au fonds de réserve ; 24,947 pour des répartitions légales. L'année précédente, l'exercice avait présenté un bénéfice de 915,612 fr.

Navigation. — Le *Murtenbieter* donne en communiqué l'avis que, par suite de la baisse extraordinaire des eaux, les bateaux ont interrompu leur service entre Morat et Cudrefin. Une voiture postale fera chaque jour la course entre Morat et Motier, avec départ de Morat à 6 h. du matin. — Et le baromètre monte toujours, et la Sarine n'a bientôt plus l'eau strictement nécessaire au mouvement de ses usines, de telle sorte que le tramway de Fribourg a dû plusieurs fois interrompre ses courses dès 6 h. du soir. Ça devient inquiétant.

Société fribourgeoise des arts et métiers. — La Société fribourgeoise des arts et métiers a tenu, mercredi soir 26 janvier, une importante assemblée. Elle a entendu lecture du projet de loi sur les prud'hommes dans notre canton, projet élaboré par le Conseil d'Etat et des mieux compris ; elle a étudié un projet de règlement sur la réponse à donner à la circulaire N° 167 de l'Union suisse des arts et métiers.

Les charpentiers et menuisiers se sont réunis vendredi soir 21 janvier, et ont élu comme suit leur bureau provisoire : MM. Jules Winkler-Fraisse, président ; Bailly, Auguste, vice-président ; Meuwly fils, secrétaire-caissier.

Les gypseurs et peintres se sont réunis samedi 22 janvier, et ont élu ; président, M. Gianantonio ; vice-président, M. Kollep ; secrétaire, M. Collaud fils.

Les serruriers et mécaniciens — métallurgistes — se sont réunis mercredi soir 24 courant et ont élu : Président M. Edouard Gougain, serrurier ; vice-président, M. Brulhart, de la fonderie Roud et Cie ; secrétaire-caissier, M. Frey, Gottfried, technicien.

D'autres groupements ne tarderont pas à se constituer.

On lit dans le *Genevois* :

Une réponse s. v. p. — La *Liberté* de Fribourg n'a encore ni rétracté ni expliqué son racontar absurde et injurieux pour la presse genevoise d'un prétendu conciliabule des amis de Dreyfus réuni à Bâle sous la présidence d'un grand-rabbin. Nous la sommons de faire l'un ou l'autre.

Commers allemand. — Les étudiants et une partie des professeurs allemands de l'Université de Fribourg ont fêté mercredi soir par un « comers » brillant et nombreux l'anniversaire de la naissance de l'empereur-Guillaume. Un télégramme de félicitations a été adressé à l'empereur. Les ministres d'Allemagne et de Bavière qui avaient été invités ont exprimé leur regret d'être empêchés d'assister à la réunion.

Noyé. — Dans la nuit du 2 au 3 décembre dernier, un nommé M. avait totalement disparu et on ne l'avait plus revu à Noréaz où il était domicilié. Mille bruits circulaient à son sujet, on allait même jusqu'à croire à un meurtre.

Judi dernier, à 4 h. du soir, un homme en train de faucher des joncs, sur le bord du lac de Seedorf, aperçut tout à coup, à travers la glace très transparente à cet endroit, un cadavre qu'il reconnut aussitôt pour être celui de M. MM. le préfet de Fribourg et le Dr Roesly, descendus aussitôt sur les lieux, ont pu constater que le corps ne portait aucune trace de violence, et que toute idée de crime devait être écartée.

Bulletin sanitaire du bétail. — Du 1^{er} au 15 janvier, notre canton a eu 1 cas de *charbon symptomatique* et deux étables atteintes dans la Veveyse et la Singine de *fièvre aphteuse*. On sait que depuis lors un cas s'est produit dans la Glâne.

La fièvre aphteuse est constatée en Suisse dans 17 cantons. St-Gall et Vaud sont les plus atteints. Ce dernier a 64 étables contaminées.

Fribourg a eu en plus 1 cas de *rage* et 4 cas de *rouget* du porc.

GRUYERE

D'après le *Progrès*, l'industrie des étrangers est à la veille de s'étendre d'une façon considérable chez nous.

Actuellement, trois entreprises sont à la veille d'aboutir.

A Bouleyres, près de Broc, va se construire un vaste hôtel avec toutes les exigences modernes.

Les bains de Montbarry vont aussi recevoir des constructions importantes.

En outre, des pourparlers, qui seront suivis d'exécution, ont été faits soit pour acheter l'hôtel de Jaman, propriété de M. Raymond, soit pour construire un vaste hôtel avec hall, restaurant, salles de société, près de l'emplacement où débouchera le futur chemin de fer électrique Montreux-Les Avants-Montbovon.

L'ancien tracé qui faisait passer ladite voie au-dessus du pont de l'Hongrin a été abandonné.

La voie future débouchera par un tunnel sur le village même de Montbovon. Les terrains sont acquis pour toutes les installations nécessaires. L'hôtel de Jaman deviendrait une simple dépendance de celui qui va se construire.

La Société électrique de Montbovon ne perd pas son temps. Elle va installer une usine à vapeur de la force de 800 chevaux pour parer à toutes les éventualités qui pourraient résulter par suite du manque d'eau ou de ruptures dans les canalisations projetées.

L'exécution du tracé définitif du tramway de Jaman a été confiée à MM. Chessex, fils de Clément, ancien ingénieur de la route des Mosses, et à M. Pittet.

M. Louis Dufour a à lui seul la responsabilité de l'entreprise.

Les travaux sont à la veille d'entrer dans la voie d'exécution. Ils seront poussés avec la plus grande célérité.

Nous avons l'espoir que Château-d'Ex ne sera pas laissé à l'arrière-plan. Le temps de la voie normale n'est pas encore arrivé. Prenons, en attendant, ce qui nous est offert et ce qui nous sera utile en attendant ce que l'avenir pourra nous offrir de meilleur.

Eaux de l'Etivaz. — On compte 500 ouvriers pour être échelonnés sur les chantiers qui vont s'ouvrir. Les ingénieurs procèdent à leurs installations. Ils seront établis sur des points divers des travaux, à l'Etivaz, aux Moulins, à Rossinière, à Montbovon et aux Avants. Les machines commencent à arriver à Bulle. De nombreux mulets serviront au transport du sable et du ciment nécessaire à la conduite. Les entrepreneurs pensent établir leur bureau principal à l'hôtel construit par Henri Pilet, à Rossinière. Ils ont visité la semaine dernière tout le tracé afin d'établir leurs baraquements et de voir les quantités de bois nécessaires pour leurs travaux et les prix à établir avec les fournisseurs.

Economie alpestre. — Nous lisons dans les *Alpwirtschaftliche Monatsblätter* : La direction de la Société suisse d'économie alpestre, qui a son siège à Soleure, a diplômé, dans sa séance du 7 décembre 1897, 14 alpages de la Suisse, c'est-à-dire les propriétaires, gérants ou exploitants, de ces susdites montagnes. Dix-neuf propositions avaient été faites de divers cantons suisses.

Ont été diplômés dans le canton de Fribourg : M. Reichlen, juge de paix, à Bulle, propriétaire de l'alpage Favaulaz, pour création d'un alpage modèle sur un terrain morcelé et autrefois peu fertile ;

M. L. Morard, président du tribunal, à Bulle, gérant des alpages de M. Lachesnais et spécialement de l'alpage Pré-de-l'Essert, pour très bonne intendance et excellentes dispositions pour l'amélioration des alpages ;

M. Von der Weid, inspecteur des forêts, à Romont, gérant de l'alpage Riggisalp, pour l'excellente intendance et dispositions pour bonne exploitation de l'alpage ;

Tit. syndicat d'élevage de Schmitt, pour bonne tenue de ses alpages loués, Hürlisboden et Geissalp, et également pour les superbes résultats obtenus par lui en élevage bovin.

M. le Dr méd. Bisig, copropriétaire des Neue Gantzerist, à Bulle, pour sa louable activité dans les questions d'amélioration et de restauration d'alpages, notamment en matière d'essartage, de nettoyage, d'épierrage, de clôtures et de protection de chalets.

Concert. — Le concert de bienfaisance donné dimanche dernier, à Broc, n'a pas réuni tout le public qu'on aurait aimé à y rencontrer. Il faut bien reconnaître que le beau soleil invitait à de longues promenades ; en outre, les nombreuses attractions auxquelles le public de Bulle et des environs était sollicité a enrayé les plus charitables. La recette a été néanmoins assez bonne, puisque 100 fr. ont pu être ajoutés à la souscription qui a circulé ces derniers jours et dont le résultat est magnifique.

Température. — Menace de pluie et c'est tout. Le ciel est chargé de nuages depuis deux jours, mais pas la moindre goutte d'eau.

Les services électriques vont être sérieusement ennuyés, car l'eau de nos rivières continue à baisser.

FAITS DIVERS

L'appareil du comte Karnice. — M. le comte Michel de Karnice, Karnicki, chambellan de l'empereur de Russie, est l'auteur d'un appareil destiné à sauver de la tombe les léthargiques enterrés vivants par erreur de diagnostic. Il est impossible qu'un léthargique ne soit point sauvé ; au moindre mouvement, il déclenche un levier qui bute sur sa poitrine et qui fait apparaître un « voyant », en même temps retentit une sonnette. Cet appareil a été longtemps examiné par beaucoup de médecins et approuvé par la Société d'hygiène française. Son prix ne dépasse pas celui de la plus modeste couronne. Enfin, selon la volonté expresse de l'inventeur, il devra être mis gratuitement à la disposition des pauvres par les municipalités qui en seront détentrices. L'Angleterre, l'Italie et l'Autriche sont à la veille d'en décider l'application. La ville de Paris, qui en premier lieu a été saisie de la question, la fait étudier depuis plusieurs mois déjà par l'administration compétente. La ville de Dieppe vient d'en décider l'adoption. L'appareil s'appelle du nom de son auteur : « Le Karnice ».

(La Nature.)

Mercuriale du marché de Bulle du 27 janvier 1898.

	Do	a
Froment (Halle) les 100 kg.	22	24
Avoine » »	15	18
Seigle » »	—	—
Orge » »	20	—
Pommes de terre 20 litres	—	80
Œufs (le compte) 10 à 11	—	60
Pain blanc le 1/2 kg.	—	17
Beurre »	1	30
Fromage gras détail »	—	70
Fromage maigre »	—	50
Fromage blanc (sérac) »	—	15
Bœuf »	—	70
Veau (poids vif) »	—	44
» (de boucherie) »	—	70
Monton »	—	70
Porc gras (poids vif) »	—	47
Charcuterie fine »	1	1
Foin les 50 kg.	3	50
Regain »	4	5
Paille »	3	60
Foyard (3 stères = 1 moule)	24	27
Sapin »	20	25

LA GRUYERE

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames. s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle. Grand'rue 20.

VENTE DE BOIS

La commune de **La Roche** vendra par mises publiques qui auront lieu le **mercredi 9 février prochain** une certaine quantité de bois de commerce, soit pour une somme d'environ 4000 fr. Rendez-vous des mises à 9 heures du jour, à l'auberge Neuve dudit lieu.
Le Secrétariat communal.

Mises de fleuries.

La commune de Lessoc expose en location par voie de mises publiques la première fleurie de ses deux pâturages : « Le Vuey » et le « Crêt de la Chapelle ». Rendez-vous des mises à l'auberge communale le **lundi 7 février**, à 2 heures du jour.

*Par ordre :
Le Secrétariat communal.*

CERCLE DES ARTS ET MÉTIERS

*Mercredi soir, 2 février,
à 8 heures précises :*

Soirée familière

*réservée à MM. les membres
et à leurs familles.
Les personnes étrangères à la société
ne seront pas admises.*

Rétractation.

Je soussigné déclare retirer et regretter les propos calomnieux tenus vendredi soir, 21 courant, à l'adresse de M. Félix Geisenhoff, nég., à Bulle.
Bulle, le 28 janvier 1898.
(Sig.) **FRANÇOIS BUSSARD**,
fils d'Ulrich, à Epagny.

Conturière et tricoteuse.

La soussignée a l'avantage d'informer le public qu'elle vient de s'établir comme conturière et tricoteuse et qu'elle s'efforcera de satisfaire sa clientèle par un travail prompt et soigné.
Catherine Chollet,
maison François Judet, à la Trême,
BULLE.

A. Demierre,

MÉDECIN-DENTISTE, à BULLE
s'absentera pour le **Pays-d'Enhaut** dès lundi après midi, 7 février, jusqu'au mercredi soir.

DIMANCHE 6 FÉVRIER :

CASSÉE

A L'HOTEL DE VILLE
de La Tour-de-Trême.
Invitation cordiale.
O. DUPASQUIER

*Mercredi 2 février,
jour de la Chandeleur :*

Cassée

à l'auberge de la Croix-Blanche,
à La Roche.
Invitation cordiale.
MARIE RAMUZ

Cassée
*le mercredi 2 février,
jour de la Chandeleur,*

à l'auberge de Vuippens.
Invitation cordiale.
MENOUD, aubergiste.

A louer :

Un logement, chez Auguste DUPONT, à Bulle.

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE :

Factures,

ENVELOPPES COMMERCIALES
avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.

Carnets de laiterie, etc.

CARNETS DE MÉNAGE
à 10 cent.

Mises des vins des Faverges, d'Ogoz et d'Epesses.

Les mises des vins des vignobles des Faverges, d'Ogoz et d'Epesses auront lieu **mercredi 16 février** et commenceront à **10 heures du matin, aux Faverges.**

DÉSIGNATION DES VASES

CAVE DES FAVERGES		CAVE D'OGOZ	
Vase N° 5,	4800 litres vin blanc.	Vase N° 3,	6600 litres vin blanc.
> 9,	5800 >	> 5,	3100 >
> 13,	3500 >	> 6,	3400 >
> 15,	3700 >	> 7,	5400 >
> 16,	3200 >	> 8,	2100 >
> 17,	3000 >	> 9,	2200 >
> 18,	2500 >	> 10,	3600 >
> 19,	1900 >	>	740 > vin rouge.
> 20,	1950 >	>	350 > vin trouble.
> 21,	2100 >	>	950 > lies.
> 23,	1450 >		
1700 >	vin rouge.	VIN D'EPESSES — CAVE DES FAVERGES.	
190 >	Hermitage.	Vase N° 11,	4650 litres vin blanc.
400 >	vin trouble.	> 22,	1000 >
1150 >	lies.	> 25,	1950 >

L'Administrateur des vignes et domaines :
C. NIQUILLE

Meunerie agricole

BARBEY-NICOLLIER, Bulle.

Produits alimentaires.

Pâtes qualités supérieures.

Gruaux d'avoine et d'orge.

Semoules de froment et de maïs.

Blés rouges et noirs pour volaille.

Bourre d'épeautre.

Fers et ateliers de serrurerie, Bulle.

*Succession de la maison G. WEHNER
SOCIÉTÉ ANONYME*

Travaux spéciaux et artistiques de serrurerie, cofres-forts, fourneaux, potagers, balustrades, balcons, marquises, portails. Installation de conduites d'eau et de paratonnerres, etc.

Ouvrage soigné, livré promptement et à des prix avantageux.

FARINES ET SONS

Maïs en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimés et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.
Spécialité de moulure pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique.
Marchandise de première qualité. — Prix réduits.
Jos. CROTTI, Bulle.

La soussignée continuera tous les jeudis, sur le trottoir de l'Union, du côté du Cheval-Blanc, la liquidation d'un énorme stock de coupons d'étoffes en tous genres.

Veuve HAUSHERR



GRANDE SALLE DE L'HOTEL DES ALPES, BULLE
Dimanche 6 février, à 2 1/2 et 8 heures du soir :

Concert et représentation

donnés par la Société des Dames de Charité
au bénéfice des enfants pauvres.

Programme au prochain numéro.

Attention!

Le soussigné travaille de son état pour son compte personnel. Il se recommande au public. Travail soigné.
**Félix Kolly, cordonnier,
Treyvaux.**

ON DEMANDE

deux **garçons** de 16 à 20 ans comme domestiques de campagne. On exige qu'ils sachent traire. Entrée de suite.
S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

On a trouvé,

dans le courant du mois de septembre dernier, en Mothélon, une petite **bèche** en cuir. La réclamer contre désignation chez MM. Roniller frères, Vaulruz.

On demande

une bonne **fillette de chambre** sachant servir à table pour un hôtel de campagne. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Un bon vacher,

sachant bien soigner le bétail et muni de bonnes références, est demandé. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Une importante
fabrique de parquets
demande un

chef ouvrier,

capable de diriger un atelier. Bon traitement. Certificats de capacités et moralité sont exigés. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, St Imier, sous chiffre: J689J.



BREVETÉ!!!

LE

Plussolide en tubes
(Ciment universel)

est incontestablement **sans rival** pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.

Se vend en tubes à **65 cent.**
Seul dépôt pour le district : Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.



Bonbons des Vosges.

Exigez le modèle ci dessous.
Aux **bourgeons** de sapin des Vosges. Goût agréable. — En vente partout : **BRUGGER & PASCHE, fabricants, GENEVE (Eaux-Vives).**



SUCCES MERVEILLEUX!
Le seul vrai **SAVON** aromatique
au **lait de lis**

de **BERGMANN & Cie**,
fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich,
est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.
En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à **75 centimes la pièce.**



Bulle. — Emile Lonx, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse : 1 an, 6
fr. 60 ; 6 mois,
3 fr. 30 ; 3 mois,
1 fr. 65 ; 1 an, 9 fr. ; 6 mois,
4 fr. 50 ; 3 mois, 2 fr. 25 ;
payable d'avance

Prix du numéro : 5

On s'abonne dans les b
de poste.

Nos ab
ver bon
boursement qui
jours prochains.

BULLE,

Entr

Dix-huit jours nous
vote sur le rachat de
presse, qui a déjà fai
pitre, prend depuis
belliqueuse et, armée
contre, vient d'entrer
livrer aux derniers ex

Si favorables que s
de la remise des che
suisse — ce dont la
nir par les considéra
nombreuses assemblé
Probable que soit la
vient de prévoir que
capitale ne désertero
la résistance avant q

Il est temps par
chances de victoire, q
permet d'entrevoir, d
à la lutte contre les a
ressées. Nous devons
lontés, de tous ceux
qu'à mettre, quand il
sus de l'intérêt perso
de répondre à ceux q
des mésalliances que
confiance aujourd'hui

FEUILLETON

LA SA
ÉD

Mais, quoique je ne so
que ma raison continue à
Borrait réussit à m'impo
connaître en moi-même l
supérieure à mes passion
à sa manière, dont la cri
l'éclatante manifestation
qui, à travers notre chaî
nous en communion avec
un résidu de préjugés su
ment dans la déroute de
que nous l'apercevions ?
qu'hier. Tout ce que je
apporté cette voix deven
c'est que je me débattais
de mon amour éperdu et
Je devais lui obéir à la f
dans cette obésance, pa
En effet, les paroles d
sées, ne gagnaient peu à
les réformer victorieuseme
comme un poison ou com
raient lentement; elles m
toujours plus efficace, à
elles me poussaient, je m
quelque chose comme ce
gouffre sur la corniche q